



Lauréats

Saison 2016/2017 - Volet régional

Période de qualification

7 mars 2016 au 5 mars 2017

Compétitions de la région

Invitation Guy-Mc Sween 2016 (22 octobre 2016)

Invitation Sud-Ouest 2016 (19 & 20 novembre 2016)

Finale Régionale Sud-Ouest 2017 (27 au 29 janvier 2017)

Compétition Invitation Vaudreuil 2017 (2 au 5 mars 2017)

Catégories

Patineur Patinage Plus – Patinage Sud-Ouest

Patineur de compétition Patinage Plus

Patineur de compétition Sans Limites

Patineur de compétition STAR 1, 2 et 3

Patineur de compétition STAR 4

Patineur de compétition STAR 5

Patineur de compétition STAR 6 à Or

Patineur de tests – Primaire

Patineur de tests – Intermédiaire

Patineur de tests – Senior

Patineur Triple Or

Patineur Quadruple Or

Patineur Espoir de compétition

Patineur Élite de compétition

Patineur de l'année STAR – Patinage Sud-Ouest

Bénévole de club

SOIRÉE DES LAURÉATS : 25 mars 2017 à l'Île-Perrot.



Pour les catégories 1 et 2, les pointages sont donnés pour diriger les clubs dans la sélection de leurs candidats. Il n'y a pas de gagnant.

Tous les candidats nominés seront présentés lors de la soirée des lauréats.

1. Patineur Patinage Plus - Patinage Sud-Ouest

- Aucune limite d'âge ;
- Doit être inscrit comme patineur Patinage Plus auprès de Patinage Canada et doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement, **en cours de groupe seulement** ;
- 1 point pour chaque étape complétée durant la période de qualification ;
- La participation à une compétition n'est pas obligatoire mais 1 point de participation sera accordé pour les compétitions de la région ;
- Un seul candidat par club est éligible.

IMPORTANT : Le patineur que vous avez nommé dans la catégorie officielle de Patinage Canada (Athlète Patinage Plus de section) n'est pas éligible pour cette catégorie.

2. Patineur de compétition Patinage Plus - Patinage Sud-Ouest

- Aucune limite d'âge ;
- Peut être inscrit Patinage Plus ou Patinage STAR auprès de Patinage Canada mais aucun test ou partie de test du programme STAR (habiletés, danses, interprétation et style libre) ne peut être réussi ;
- 1 point de participation sera accordé pour les compétitions de la région ;
- La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest 2017 est obligatoire ;
- Un seul candidat par club est éligible.



Pour la catégorie 3, vous devez mettre en nomination tous les patineurs qui répondent aux critères.

Tous les candidats nominés seront présentés lors de la soirée des lauréats. Il n'y a pas de gagnant.

3. Patineur de compétition Sans Limites

- Cette catégorie est réservée seulement aux patineurs de compétition « Sans Limites » ayant participé aux Championnats de Section B 2017 **et à au moins 2 compétitions dans notre région incluant obligatoirement la Finale Régionale Sud-Ouest 2017.**



Pour les catégories de compétition STAR (4 à 7), il n'y a pas de points bonus pour les changements de catégorie.

Un patineur est éligible dans une des catégories selon son plus haut niveau de compétition durant la saison parmi les compétitions de la région sauf pour les catégories STAR 3 et STAR 4.

Pour les patineurs qui n'auront compétitionné qu'en STAR 3 et STAR 4, c'est la catégorie où le patineur sera inscrit à la finale régionale qui déterminera sa catégorie d'éligibilité pour les lauréats.

Ex : S'il compétitionne en STAR 3 à la finale régionale, il est éligible pour la catégorie STAR 3 (s'il compétitionne dans une catégorie supérieure avant ou après la finale régionale, seulement le point de participation pourra être accordé).

Ex : S'il compétitionne en STAR 4 à la finale régionale, il est éligible pour la catégorie STAR 4 (il ne pourra que récolter le point de participation pour la catégorie immédiatement inférieure).

Dans les autres situations, pour les pointages, le patineur pourra comptabiliser les points récoltés dans la catégorie dans laquelle il est nommé ainsi que ceux obtenus dans la catégorie immédiatement inférieure.

Pour les points de participation, ils sont accordés pour la catégorie dans laquelle le patineur est nommé et pour la catégorie immédiatement inférieure ou immédiatement supérieure.

Voir ANNEXE A pour différents exemples.

Notez bien que des points (pour la participation, le niveau de performance atteint ou le classement) sont attribués pour un seul évènement par compétition.



Pour les compétitions, vous devrez fournir les preuves (niveau de performance atteint, classement) pour chacune des compétitions auxquelles vos nominés ont participé.

4. Patineur de compétition - STAR 1-2-3

- Aucune limite d'âge ;
- Aucune partie du test senior bronze ou STAR 6 en style libre ne doit être réussie ;
- Bonification de 1 point pour chaque partie d'un test de style libre réussie durant la période de qualification **(voir ANNEXE B)** ;
- Des points sont accordés pour la participation et le niveau de performance atteint pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer à au moins deux compétitions dans notre région incluant obligatoirement la Finale Régionale Sud-Ouest 2017 ;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- Un seul candidat par club est éligible.

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

5. Patineur de compétition - STAR 4

- Aucune limite d'âge ;
- Aucune partie du test senior bronze ou STAR 6 en style libre ne doit être réussie ;
- Bonification de 1 point pour chaque partie d'un test de style libre réussie durant la période de qualification **(voir ANNEXE B)** ;
- Des points sont accordés pour la participation et le classement obtenu pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer à au moins deux compétitions dans notre région incluant obligatoirement la Finale Régionale Sud-Ouest 2017 ;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- Un seul candidat par club est éligible.

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

Notez bien que des points (pour la participation, le niveau de performance atteint ou le classement) sont attribués pour un seul évènement par compétition.



Pour les compétitions, vous devrez fournir les preuves (niveau de performance atteint, classement) pour chacune des compétitions auxquelles vos nominés ont participé.

6. Patineur de compétition - STAR 5

- Aucune limite d'âge ;
- Aucune partie du test junior argent ou STAR 8 en style libre ne doit être réussie ;
- Bonification de 1 point pour chaque partie d'un test de style libre réussie durant la période de qualification (**voir ANNEXE B**) ;
- Des points sont accordés pour la participation et le classement obtenu pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer à au moins deux compétitions dans notre région incluant obligatoirement la Finale Régionale Sud-Ouest 2017 ;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- Un seul candidat par club est éligible.

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.

7. Patineur de compétition - STAR 6 à Or

- Aucune limite d'âge ;
- Catégories : STAR 6, STAR 7, STAR 8, STAR 9, STAR 10 et or
- Bonification de 1 point pour chaque partie d'un test de style libre réussie durant la période de qualification (**voir ANNEXE B**) ;
 - ✓ Pour un patineur qui essaie directement une partie de son test or en style libre, seulement les points pour la réussite de cette partie seront considérés ;
- Des points sont accordés pour la participation et le classement obtenu pour les compétitions de la région ;
- Pour être éligible, le patineur doit participer à au moins deux compétitions dans notre région incluant obligatoirement la Finale Régionale Sud-Ouest 2017 ;
- Des points de classement sont accordés pour un seul évènement par compétition;
- Deux candidats par clubs sont éligibles.

N.B. En cas d'égalité, le plus jeune l'emporte.



Pour les catégories de tests (8-9 et 10), les entraîneurs professionnels ne sont pas éligibles.



Pour les tests, vous devrez fournir les preuves des tests réussis (sommaires ou copie du relevé des tests).

8. Patineur de tests – Primaire

- Seuls les tests primaires réussis durant la période du 7 mars 2016 au 5 mars 2017 peuvent être comptabilisés. N'oubliez pas de fournir les preuves de tests réussis.
- Voir l'**ANNEXE B** pour connaître les équivalences acceptées.
- ✓ **IMPORTANT**: Si un patineur a réussi un test supérieur à ceux mentionnés, peu importe l'année, ou s'il a réussi une danse ou éléments style libre ou solo style libre au niveau « Senior Bronze », il doit être comptabilisé dans la catégorie « Intermédiaire »

9. Patineur de tests – Intermédiaire

- Avoir réussi au moins un test de niveau intermédiaire;
- Seuls les tests des niveaux primaire et intermédiaire réussis durant la période du 7 mars 2016 au 5 mars 2017 peuvent être comptabilisés. N'oubliez pas de fournir les preuves des tests réussis.
- Voir l'**ANNEXE B** pour connaître les équivalences acceptées.
- ✓ **IMPORTANT** : Si un patineur a réussi un test supérieur à ceux mentionnés, peu importe l'année, ou s'il a réussi une danse ou éléments style libre ou solo style libre au niveau « Senior Argent », il doit être comptabilisé dans la catégorie « Senior »

10. Patineur de tests – Senior

- Avoir réussi au moins un test de niveau senior;
- Tous les tests primaires, intermédiaires ou seniors réussis durant la période du 7 mars 2016 au 5 mars 2017 peuvent être comptabilisés. N'oubliez pas de fournir les preuves des tests réussis.
- ✓ **IMPORTANT**: Pour les patineurs ayant obtenu une dérogation de Patinage Canada pour essayer directement le test or d'interprétation ou de style libre (en lien avec les niveaux dans les autres disciplines du patinage), seul les points pour le test OR seront considérés.

11. Triple Or

- Tous les patineurs sont éligibles sans exception
- Joindre une photocopie des cartes de Patinage Canada ou les sommaires de tests des deux parties de style libre, de toutes les danses or, de l'habileté or, et/ou du programme d'interprétation or
- Il faut que le patineur ait obtenu son Triple « Or » dans trois catégories de tests différentes.
Exemple : Il ne peut avoir deux (2) « Or » en programme d'interprétation et un « Or » en danse. De plus, l'obtention du « Or » en programme d'interprétation en simple et en couple ne compte que pour une qualification.

N.B.: Il n'est pas obligatoire d'obtenir l'OR durant la même année. Dès qu'un patineur devient Triple « Or », il sera honoré lors de la soirée des lauréats.

12. Quadruple Or

- Tous les patineurs sont éligibles sans exception
- Joindre une photocopie des cartes de Patinage Canada ou les sommaires de tests des deux parties de style libre, de toutes les danses or, de l'habileté or, et le programme d'interprétation or.
- Il faut que le patineur ait obtenu son Quadruple « Or » dans les quatre catégories de tests.
Exemple : il ne peut avoir deux (2) « Or » en programme d'interprétation et deux (2) autres « Or » dans d'autres tests. De plus, l'obtention du « Or » en programme d'interprétation en simple et en couple ne compte que pour une qualification.

N.B.: Il n'est pas obligatoire d'obtenir l'OR durant la même année. Dès qu'un patineur devient Quadruple "Or", il sera honoré lors de la soirée des lauréats.

13. Patineur ESPOIR de compétition

- Cette catégorie est réservée aux patineurs de compétition en simple, en danse ou en couple, ayant participé aux **Championnats de Section B 2017**.
Tous les patineurs qui y auront participé devront être mis en nomination dans cette catégorie. Les trois meilleurs pointages seront les gagnants. Un club peut donc soumettre plus d'un candidat dans cette catégorie.
- Des points de participation et de classement seront accordés pour les 4 compétitions suivantes :
 - ✓ Championnats Québécois d'été 2016 – *Pierrefonds*
 - ✓ Compétition Souvenir Georges-Éthier 2016 – *Beauport*
Juvenile : dames, messieurs, couple et danse
Pré-Juvenile : couple et danse
 - ✓ Championnats de section B 2017 – *Sherbrooke*
 - ✓ Finale des Jeux du Québec 2017 – *Saguenay – Lac St-Jean*



Pour la prochaine catégorie, veuillez prendre note qu'il est de la responsabilité du club d'aviser ses patineurs qu'ils doivent faire du bénévolat pour être éligible dans cette catégorie.

14. Patineur ÉLITE de compétition

- Cette catégorie est réservée aux patineurs de compétition en simple, en danse ou en couple, ayant participé aux **Championnats de Section A 2017**.

Tous les patineurs qui y auront participé devront être mis en nomination dans cette catégorie. Les trois (3) meilleurs pointages seront les gagnants. Un club peut donc soumettre plus d'un candidat dans cette catégorie. Les patineurs ayant participé aux sous-sections mais non-qualifié pour les Sections A sont aussi éligibles.

- Tous les nominés doivent avoir participé à une compétition organisée par la région et avoir fait 4 heures de bénévolat pour une activité organisée par la région (ex. Invitation Sud-Ouest 2016, Finale régionale Sud-Ouest 2017, Soirée des Lauréats) **OU** avoir fait 8 heures de bénévolat pour une activité organisée par la région (ex. Invitation Sud-Ouest 2016, Finale régionale Sud-Ouest 2017, Soirée des Lauréats)
- Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions suivantes:
 - ✓ Championnats Québécois d'été 2016 – *Pierrefonds* (meilleur programme)
 - ✓ Sous-Section 2017 – Beauport
 - ✓ Compétition Souvenir Georges-Éthier 2017 – Beauport
 - ✓ Championnats de Section A 2017 - *Boucherville*
 - ✓ Championnats Défi de l'Est 2017 – Pierrefonds
 - ✓ Championnats Canadiens 2017 – Ottawa

15. Patineur de l'année STAR – Patinage Sud-Ouest

- Aucune limite d'âge
- Pour les patineurs de Patinage STAR 4 et plus seulement
- Les entraîneurs professionnels ne sont pas éligibles dans cette catégorie.
- Le gagnant va être déterminé par une combinaison des points accumulés pour les tests réussis ainsi que les points accumulés dans les compétitions de la région (seulement les événements au niveau STAR)
 - ✓ **Important** : la réussite d'au moins un test ET la participation à la Finale Régionale Sud-Ouest 2017 est obligatoire.

TESTS

- Seuls les tests réussis durant la période de qualification peuvent être comptabilisés. (voir **ANNEXE B**)

COMPÉTITIONS

- Style libre seulement
- Des points de participation et de classement sont accordés pour les compétitions de la région.
- La participation à la Finale Régionale Sud-Ouest 2017 est obligatoire.
- Des points de classement sont accordés pour un seul événement par compétition.

16. Bénévole de club

- Un candidat par club;
- Bénévole adulte actif dont les efforts ont produit des résultats précis et positifs au sein de son club ou de la région;
- Personne qui s'implique dans le milieu du patinage artistique depuis au moins 2 ans;
- Un bénévole ayant déjà remporté le prix de bénévole de club au cours des cinq dernières années ne peut être mis en nomination dans cette catégorie.

Période de qualification

Toutes les catégories : du 7 mars 2016 au 5 mars 2017

Calendrier

Décembre 2016 (au plus tard)

Réception des documents des lauréats de Patinage Canada.

Les détails concernant les dates limites pour la remise des lauréats vous seront donnés prochainement. Une rencontre est prévue avec les responsables des lauréats de chacun des clubs lorsque les formulaires seront prêts.

25 mars 2017

Soirée des lauréats au Centre Paul-Émile Lépine de L'Île-Perrot.

NOTES TRÈS IMPORTANTES

Les bourses de club remises à la Soirée des Lauréats seront octroyées aux clubs ayant fourni les heures de bénévolat OBLIGATOIRES demandées par PATINAGE SUD-OUEST lors de la Finale Régionale Sud-Ouest 2017 et de l'achat des billets pour la Soirée des Lauréats.

Le gagnant d'une bourse doit être présent à la Soirée des Lauréats pour recevoir sa bourse.

Un qualifié pour la finale provinciale mais qui n'y participe pas aura droit à la moitié de sa bourse.

ANNEXE A

Exemple A

Invitation Guy-Mc Sween : STAR 3	Classement + participation
Finale Régionale Sud-Ouest : STAR 3	Classement + participation
Invitation Vaudreuil : STAR 4	Participation

Le patineur sera éligible dans la catégorie « Patineur de compétition – STAR 1-2-3 ». Il pourra comptabiliser les points obtenus lors des compétitions où il a patiné dans la catégorie STAR 3 et obtiendra un point de participation seulement pour sa participation en STAR 4.

Exemple B

Invitation Sud-Ouest : STAR 2	Classement + participation
Finale Régionale Sud-Ouest : STAR 3	Classement + participation
Invitation Vaudreuil : STAR 2	Classement + participation

Le patineur sera éligible dans la catégorie « Patineur de compétition – STAR 1-2-3 ». Il pourra comptabiliser les points obtenus lors des compétitions où il a patiné dans la catégorie STAR 3 et la catégorie STAR 2.

Exemple C

Invitation Sud-Ouest : STAR 4	Classement + participation
Finale Régionale Sud-Ouest : STAR 3	aucun point
Invitation Vaudreuil : STAR 5	Classement + participation

Le patineur sera éligible dans la catégorie « Patineur de compétition – STAR 5 ». Il pourra comptabiliser les points obtenus lors des compétitions où il a patiné dans la catégorie STAR 5 et la catégorie STAR 4.

Exemple D

Invitation Guy-Mc Sween : STAR 2	aucun point
Invitation Sud-Ouest : STAR 3	Participation
Finale Régionale Sud-Ouest : STAR 4	Classement + participation
Invitation Vaudreuil : STAR 4	Classement + participation

Le patineur sera éligible dans la catégorie « Patineur de compétition – STAR 4 ». Il pourra comptabiliser les points obtenus lors des compétitions où il a patiné dans la catégorie STAR 4 et obtiendra un point de participation seulement pour sa participation en STAR 3.

Exemple E

Invitation Sud-Ouest : STAR 4	Classement + participation
Finale Régionale Sud-Ouest : STAR 3	aucun point
Invitation Vaudreuil : STAR 5	Classement + participation

Le patineur sera éligible dans la catégorie « Patineur de compétition – STAR 5 ». Il pourra comptabiliser les points obtenus lors des compétitions où il a patiné dans la catégorie STAR 5 et la catégorie STAR 4.

ANNEXE B – Équivalences des nouveaux tests STAR

		Ancien système		Nouveau système	
PATINEUR DE TESTS - PRIMAIRE	HABILITÉS			STAR 1	
				STAR 2	
		Préliminaire	1.00	STAR 3	1.00
				STAR 4	
		Junior Bronze	1.50	STAR 5	1.50
	STYLE LIBRE			STAR 1 - Éléments	
				STAR 2 - Éléments	
				STAR 2 - Programme	
		Préliminaire Éléments	0.50	STAR 3 - Éléments	0.50
		Préliminaire Prog.	0.50	STAR 3 - Programme	0.50
				STAR 4 - Éléments	
				STAR 4 - Programme	
		Junior Bronze Éléments	0.75	STAR 5 - Éléments	0.75
		Junior Bronze Prog.	0.75	STAR 5 - Programme	0.75
	DANSES			STAR 1 - Éléments	
		Valse hollandaise	0.50	STAR 2a	0.50
		Canasta	0.50	STAR 2b	0.50
		Baby Blues	0.50	STAR 3a	0.50
		Créative Préliminaire	0.50		
				STAR 3b - Éléments	
Swing		0.60	STAR 4a	0.60	
Fiesta		0.60	STAR 4b	0.60	
Willow		0.60	STAR 5a	0.60	
			STAR 5b - Éléments		

Pour les nouveaux tests, seuls ceux qui ont une équivalence directe avec l'ancien système seront considérés pour cette année. Lorsque la transition sera complétée (saison 2017-2018), nous mettrons à jour la grille de pointage.

Pour les tests Senior Bronze et plus, il n'y a pas de changement.